VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier **Danziger & Tessier** **Danziger & Tessier**

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

SUCCESSION DE FRANK RODER.

No 81,879—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER.—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 124 rue Carondelet—MARDI, le 26 janvier 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 14 juin 1907 et signé le 20 juin 1907 par l'Hon. Geo. H. Théard juge de la susdite Cour, Division E et d'un ordre daté le 18 octobre 1907 de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, homologuant le procès-verbal d'une assemblée de famille tenue pardevant C. C. Friedrichs, notaire, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Trois certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Magazine, Natchez et Tchoupitoulas, désignés comme lots 2 4 et 5 sur un plan du voyer fait par Charles de Armas, député voyer général, daté le 27 avril 1858, et annexé à un acte passé en l'étude de Theodore Duval, ancien notaire en cette ville, le 28 mai 1858. Le lot No 2 formant l'encoignure des rues Poydras et Tchoupitoulas et mesurant 21 pieds 2 pouces de face à la rue Poydras sur 63 pieds 9 pouces de profondeur et façade à la rue Tchoupitoulas, et les lots nos 4 et 5 sont contigus et mesurant chacun 20 pieds 2 pouces de face à la rue Poydras sur 63 pieds 9 pouces de profondeur, le tout en mesure américaine. Les améliorations comprenant un grand magasin en briques à trois étages, désignés par les nos 401 403, 405 et 407 rue Poydras, coin Tchoupitoulas.

2° Deux certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans le même îlet que la propriété ci-dessus premièrement décrite, désignés comme lots Nos 1 et 3 sur un devis de voyer, dressé par C. A. de Armas, député voyer général, le 27 avril 1858, annexé à un acte passé pardevant ledit notaire Duval le 28 mai 1858 comme il est mentionné ci-dessus. Ledit lot No 1 mesurant 21 pieds 6 pouces 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 22 pieds 10 pouces 2 lignes de largeur en fond sur 88 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur sur le côté du lot No 3, et 83 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Natchez, et le lot No 3 sont contigus au lot No 1 et mesurant 21 pieds 3 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 88 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du côté du lot No 1 et 83 pieds 6 pouces de profondeur sur le côté de la rue Poydras, avec 22 pieds 10 pouces 2 lignes de largeur dans le fond le tout en mesure américaine. Les améliorations sont désignées par les No 411 rue Tchoupitoulas.

3° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet que la propriété premièrement décrite, désigné par le No 12 sur un devis marqué C, lequel ledit lot mesurant 21 pieds 3 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 100 pieds, mesure américaine. Les améliorations sont désignées par les Nos 419-417 rue Tchoupitoulas et comprenant un grand magasin en briques à trois étages.

Les propriétés ci-dessus décrites sont situées dans le centre du commerce en gros et sont vendues sujettes aux baux qui s'y trouvent.

4° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet 297, borné par les rues S. Rampart, M. Poydras, Saratoga et Perdido, désigné par la lettre A, sur un devis de voyer dressé par Edgar Pilié, voyer, daté le 18 juin 1907 et mesurant d'après ceci 19 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue S. Rampart, 74 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur et façade à la rue M. Poydras et entre lignes parallèles.

Les améliorations sont désignées par le No 449 S. Rampart et comprennent un magasin à résidence à deux étages, occupé au rez de chaussée par une barrette.

5° Une certaine portion de terre dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus quatrièmement décrite, désignée par les lettres B et C sur le susdit devis par Pilié, et mesurant ensemble d'après ledit devis 27 pieds 8 pouces 6 lignes de face à la rue S. Rampart par 74 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les Nos 445 et 447 rue S. Rampart et comprennent un grand magasin double et résidences en briques à deux étages occupés au rez-de-chaussée par une épicerie.

6° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le même district et îlet comme la propriété ci-dessus quatrièmement décrite et mesurant d'après ledit devis pardevant sur lequel est désignée par la lettre D 37 pieds 9 pouces de face à la rue S. Rampart sur 74 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les Nos 439 et 441 rue S. Rampart et comprennent un grand magasin et résidence double en briques à deux étages occupés au rez-de-chaussée par un magasin de quincaillerie.

Les propriétés ci-dessus décrites quatrième, cinquième et sixième sont actuellement en usage d'une allée de 4 pieds de large en dans le fond et donnant sur la rue Poydras.

7° Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville désignés par les Nos 2 et 3, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Derbigny, Feliciana et Claiborne, sur un plan dressé par Louis Nergy daté le 17 juin 1836, déposé en l'étude de Wm Boswell, alors notaire en cette ville, lesquels lots mesurant chacun, mesure américaine, 31 pieds de face à la rue Clouet sur 117 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, le lot 3 formant l'encoignure des rues Clouet et Claiborne.

8° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Washington, Quatrième, Magazine et Constance; ladite terre mesure, pied américain, 88 pieds 11 pouces, 6 lignes rue Quatrième sur une profondeur du côté de la rue Magazine de 128 pieds, 10 pouces, 6 lignes, 90 pieds, 2 lignes de largeur à l'arrière et une profondeur sur le côté de la rue Constance de 128 pieds 11 pouces, 1 ligne entre lignes parallèles, laquelle portion de terre se compose d'une partie du terrain 4 et de tous les terrains 5 et 6, sur un plan de R. F. Nicholls, voyer, daté du 8 avril 1846, déposé en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire, et de tout le terrain 5 sur un plan de H. Montbanon, voyer, le 4 mai 1844, déposé au bureau de L. Hermann, ancien notaire; toutes ces mesures étant données sur un plan et un certificat d'arpentage de E. Pilié, voyer, datés du 15 juillet 1891, annexé à un acte pardevant Jas Fahey, ancien notaire, le 30 juillet 1891. Les améliorations sont désignées par les Nos 1016 et 1018 rue Quatrième, et 1020 rue Quatrième, et comprennent un magasin double cottage double ayant 7 chambres, salle de bain, etc., de chaque côté, ainsi un petit cottage simple ayant 10 chambres, chambre à bain, etc. Les maisons en question sont en excellent état et toujours en demande par de bons locataires. Devant être vendues subdivisées d'après le plan à la Bourse.

9° Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, carré No 180 borné par les rues Magazine, Quatrième, Constance et Troisième, désignée par la lettre A sur un plan d'Edgar Pilié, daté du 11 juin 1907, et mesurant 106 pieds, 10 pouces, 5 lignes de face rue Magazine, 110 pieds, 6 pouces de profondeur sur le côté de la rue Troisième; 45 pieds, 3 pouces, 7 lignes sur la ligne inférieure; de là, une autre profondeur de 32 pieds, 5 lignes; de là sur une ligne parallèle à la rue Magazine, 158 pieds, 10 pouces, 4 lignes, de là 30 pieds, 11 pouces, 1 ligne de face rue Quatrième, de là sur une ligne parallèle à Magazine, 95 pieds, 2 pouces 6 lignes et 111 pieds, 7 pouces, 4 lignes de l'autre côté. Les améliorations comprennent la demeure de feu M. Frank Roder, comprenant une grande maison en bois à deux étages, retirée du trottoir, claire-voie en fer devant, et écurie à deux étages et servant à l'arrière. La maison a corridor, salon, salle à manger, cuisine, bibliothèque, salle à dîner, office, galerie de côté et serre au premier étage. Au second étage, corridor, 7 grandes chambres à coucher, salle de bain, galeries, etc., grande écurie ayant 2 chambres au dessus, citerne, etc. Les terrains sont vastes et sont tracés, jardin, Schillinger. Maison magnifiquement tapissée, gas partout. La maison porte le No 2616 rue Magazine.

10° Un certain lot de terre dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le plan de Pilié par la lettre B, et mesurant d'après lui 31 pieds 8 pouces 4 lignes de façade à la rue Magazine sur une profondeur de 111 pieds 7 pouces 4 lignes entre lignes parallèles; attenant audit lot A sur le côté vers la rue Quatrième.

11° Un certain lot de terre dans le même district et îlet que la nouvelle propriété ci-décrite, désigné par la lettre C dans le plan susnommé de Pilié et mesurant suivant ceui-ci 34 pieds, 2 lignes de face à la rue Magazine sur une profondeur et façade à la rue Quatrième de 111 pieds 7 pouces et 4 lignes et formant le coin des rues Magazine et Quatrième. Les améliorations sont désignées par les Nos 2632 et 2628 Magazin, à l'enseigne de la rue Quarrième et comprennent une grande bâtisse en briques double à deux étages, retirée de la rue, avec barrière en fer devant, comprenant d'un côté 6 chambres, chambre à bain, 2 citernes, hangar, etc.; l'autre côté contient 9 chambres, chambre à bain, corridor, etc., et trois petites chambres dans le bâtiment extérieur. Maison bien tapissée et ayant le gas partout.

La dixième et la onzième propriété décrites peuvent offrir les subdivisées en ensemble d'après le plan à la Bourse.

12° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le même district et îlet que la neuvième propriété ci-décrite, désigné par la lettre D sur ledit plan de Pilié, et mesurant d'après lui 31 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 127 pieds 1 pouce 2 lignes entre lignes parallèles.

13° Une certaine portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans ledit Quatrième District, dans l'îlet No 156, borné par les rues Magazine, Neuvième Camp et Maintenon, formant l'angle des rues Magazine et Neuvième, et mesurant 21 pieds 8 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur 95 pieds 11 pouces de profondeur et de face à la rue Neuvième, ensemble avec l'usage d'une allée de 4 pieds de large dans le fond, ouvrant sur la rue Neuvième, établi par un acte passé pardevant J. F. Coffey, ancien notaire, le 29 septembre 1873. Les améliorations sont désignées par les Nos 3129 et 3131 rue Magazine et comprennent un magasin avec chambres au-dessus.

14° Un certain lot de terre dans le même îlet que la troisième propriété décrite, mesurant 21 pieds 9 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur 95 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, avec l'usage de l'allée commune qui vient d'être mentionnée. Les améliorations sont désignées par les Nos 3125 et 3127 rue Magazine et consistent en un magasin au rez de chaussée et des chambres à l'étage supérieur.

15° Un certain îlet de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 64 sur le plan original de la ville de Rickerville, maintenant le No 524, et borné par les rues Octavie, Joseph, Franklin (autrefois Grove et St André) et Liberté (autrefois St David), mesurant 302 pieds, 7 pouces, 5 lignes sur les rues Joseph et Octavie, et 270 pieds sur les rues Franklin et Liberté, devant être vendu subdivisé et comme suit, conformément à un plan d'arpentage par Edgar Pilié, daté du 12 juin 1907, comme suit:

Lots 1, 2, 3 et 4 contigus et mesurant chacun 30 pieds 3 pouces de face à la rue Octavie sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles, le lot 1 formant le coin des rues Octavie et S. Liberté; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 2030 rue Octavie, et comprenant une résidence en bois avec soubassement, retirée de la rue avec barrière en fer devant et contenant 6 chambres, chambre à bain, office, corridor, vestibule, galerie, citerne, hangar, etc., et devant être vendus subdivisés.

Lots 5 et 6 contigus et mesurant chacun 30 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue Octavie sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.

Lots 7, 8, 9 et 10 contigus et mesurant chacun 30 pieds 3 pouces de face à la rue Octavie sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles le lot 10 formant le coin des rues Octavie et Franklin.

Lots 11, 12, 13, 14 et 15 contigus et mesurant, chacun, 29 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 151 pieds, 3 pouces, 4 lignes, entre lignes parallèles; le lot 15 formant le coin des rues Franklin et Jos. h.

Lots 16, 17, 18, 19 et 20 contigus et mesurant, chacun 29 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 151 pieds, 3 pouces, 4 lignes, entre lignes parallèles; le lot 16 formant le coin des rues Joseph et Liberté.

Un des carrés d'îlet les plus désirables dans le Sixième District et entouré de belles demeures.

Toutes les propriétés améliorées seront vendues sujettes à leurs baux et loyers respectifs, le loyer devant revenir aux acquéreurs à dater du jour où les actes de vente seront signés. Des détails complets à l'égard des baux peuvent être obtenus des Encanteurs et seront annoncés au moment de la vente.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option des acquéreurs la balance à un et deux ans de crédit, 7 0/0 d'intérêt par an représenté par des billets des acquéreurs, à dater du jour de l'adjudication et garantis par hypothèque. Les acquéreurs devant payer en plus et au-dessus du prix d'achat les taxes d'Etat de l'année 1908 et le coût des titres certificats que l'on pourrait avoir à attacher à la vente. Dix pour cent comptant du prix d'adjudication seront requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente au pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

MM. Dart & Kernan, avocats de l'exécutrice.

M. H. L. Favret, avocat du mineur.

20 déc—20 27—jan 3 10 17 24 26

Charbon Pittsburg Charbon Alabama Charbon Anthracite, Coke de Gaz et de Fonderie

W. G. COYLE & CO.,

337 rue Carondelet coin Union

PHONES 211, 82, 26.

Cour Succursale—No 4716 rue Magasins coin Valence.

4 oct—CP

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers. MUNN & Co. 361 Broadway, New York. Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Boîtes d'alarmes d'incendie.

8 Douane et N. Front.
5 Canal et Decatur.
6 Douane et Royale.
7 Bienville et Decatur.
8 St-Louis et Royale.
12 Conti et Chartres.
13 Toulouse et Decatur.
14 Station de police du 3me precinct, 715 Chartres.
15 St-Philippe et Decatur.
6 Decatur et Hôpital.
17 Dumaine et Bourbon.
18 Dauphine et Hôpital.
19 Royale et Ursulines.
21 212 Dauphine, Pompe No 7.
23 St-Louis et N. Remparts.
24 Canal et N. Remparts.
25 Canal et Tchoupitoulas.
26 Canal et Camp.
27 Natchez et Tchoupitoulas.
28 Poydras et Sud Peters
31 Poydras et Magasins.
32 Gravier et Magasins.
34 Poydras et Camp.
35 Perdido, près St-Charles; Pompe No 13.
36 Gravier et St-Charles.
37 Commun et Carondelet.
38 Canal et Baronne.
41 Union et Dryades.
42 Poydras et Remparts.
43 Girod et Remparts.
45 Magasins et Girod; Pompe No 6.
46 Lafayette et Delta.
47 Julie et Water.
48 Julie, entre Commerce et Tchoupitoulas.
51 St-Joseph et Sud Peters.
52 St-Joseph et Camp.
53 Julie et St-Charles.
54 Magasins, près Poeyfarré, Pompe No 6.
56 Calliope et Peters.
57 Calliope et Annonciation.
58 Erato et Constance.
61 Calliope et Camp.
62 Calliope et Carondelet.
63 St-Charles et Erato.
64 Ave Howard et St Remparts.
65 Calliope et Freret.
67 Julie et Liberté.
68 Lafayette et Sud Robertson, Workhouse.
71 Ave. Tulane et S. Bassin, Station de Police du 1er Precinct.
72 Ave. Tulane, près S. Liberté.
73 Ave. Tulane et S. Claiborne.
74 Poydras et S. Claiborne.
75 Poydras, près Freret.
76 Lafayette et Miro.
78 Palmyre et S. Roman.
81 Avenue Tulane et Dupré.
82 S. Broad et Palmyre.
83 Avenue Tulane et S. Tonti.
84 Erato et Magnolia.
85 Magnolia, entre Clio et Calliope
86 Erato et Franklin.
87 Terpsichore et Franklin.
91 Melpomène et Dryades; Pompe No 20.
92 Tête de la rue Thalie.
93 Hunter et Tchoupitoulas; Pompe No 1.
94 Henderson et Front.
95 Tchoupitoulas, près Orange, Pompe No 12.
96 Race et Annonciation.
97 Race et Magasins.
98 Terpsichore et Chippewa; 2me Station de Police.
121 Religieuse et Market.
123 Melpomène et Camp.
124 St-James et S. Peters.
125 Felicité et Chippewa.
126 Felicité, près Orange.
27 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
128 St-André et Fulton.
131 Terpsichore et Carondelet.
132 St-André et Magasins.
134 St-Charles Avenue et Felicité.
135 St-André et Dryades.
136 St-André et Magnolia; Pompe No 27.
137 Jackson et Rousseau; H. et L. Co. No 1.
138 Jackson et Laurel: Pompe No 22
142 Jackson et Collisée.
143 Annonciation et Sorapuru.
145 Tchoupitoulas et Sorapuru.
146 Jackson et Carondelet.
147 Jackson et Liberté.
148 Première et Constance.
152 Première, près St-Charles, Pompe Chimique No 2.
153 Première et Howard.
154 Dryades et Deuxième.
156 Deuxième et Chestnut.
157 Troisième et Tchoupitoulas.
158 Quatrième et Laurel.
162 Quatrième et Prytanée.
163 Quatrième et Dryades.
164 Avenue Washington et Chippewa.
165 Washington et Camp, Pompe No 23.
167 Washington et Magnolia.
168 Sixième et S. Remparts.
171 Pleasant et Annonciation.
172 Septième et Fulton.
173 Neuvième et Magasins.
174 Harmonie et Tchoupitoulas.
175 Huitième et Chestnut.
176 Harmonie et Prytanée.
182 Harmonie et Carondelet.
193 Bassin près Conti, H & L Nord
193 Canal et Marais.
194 N. Liberté et St Pierre.
195 Toulouse et Liberté.
213 Douane et N. Robertson.
214 St Louis et N. Villeré.
215 St Louis et N. Claiborne.
216 St Louis et N. Prieur.
217 Bienville et N. Derbigny.
18 Bienville et N. Johnson.
231 Canal et N. Rochablave
234 Canal et N. Dupré.
235 Conti et N. Broad.
236 Canal et N. Génois.
237 Canal et N. Alexandre.
238 Bienville et avenue N. Hagan.
241 Douane et avenue Carrollton.
243 Alexandre et Chemin N. Metairie.
245 Esplanade et N. Remparts.
246 Toulouse et Bourgogne.
247 St-Pierre et N. Claiborne: Pompe No 21.
252 Dumaine et St-Claude; Pompe No 10.
253 Ursulines et Liberté.
254 Esplanade et Liberté.
256 Chemin du Bayou et N. Claiborne.
257 Ursulines et N. Prieur.
261 Ursulines et N. Broad.
263 Chemin du Bayou et Galvez; Pompe No 3.
264 Ste-Anne et N. Miro.
265 Dumaine et N. White.
271 Esplanade et Dupré.
273 Esplanade et Pont du Bayou Station de Chars.
274 Dumaine et avenue Hagan.
275 Esplanade et Bourbon.
281 Touro et Royale.
283 Bourbon et N. Remparts.
284 Champs-Elysées, près Dauphine; Station de Police du 5me precinct.
293 Touro et N. Villeré.
312 Annette et Marais.
314 Lapeyrouse et Claiborne.
315 N. Claiborne et St-Antoine.
316 N. Claiborne et Champs-Elysées
317 Français et Grant.
318 Français et N. Broad; Sterns' Factory.
321 Colombus et St-Claude.
324 Colombus et N. Roman.
325 Laharpe et Grande Route St Jean; station des chars.
326 Lapeyrouse et N. Galvez.
327 Chemin du Bayou et N. Dorgenois.
328 Entrée aux Fair Grounds, Rue Sauvage.
341 Marigny et N. Peters.
342 Mandeville et Marais.
345 Avenue Lafayette et Chartres.
346 Avenue Lafayette et Urquhart; Station des chars.
347 Avenue St-Roch et Villeré, Pompe No 8.
351 Mandeville et Marais.
352 Espagne et N. Remparts.
354 Bourgogne et Marigny.
356 Presse et N. Peters: N. E. Railroad.
361 Clouet et Royale.
362 Louisa et Chartres.
364 Dauphine et Montégut.
365 Dauphine et Port; Pompe No 24.
371 St-Ferdinand et St-Claude
372 Marais et Louisa.
374 St-Claude et Congrès.
381 Elmire et Bourgogne.
382 Louisa et Bourgogne.
391 Dauphine et Indépendance
392 Dauphine et Mazant.
412 Chartres et Mazant.
413 Pologne et N. Remparts; Station de Chars.
415 Avenue Jourdan et Dauphine.
416 Elizardi et Dauphine.
417 Flood et N. Remparts.
418 Flood et N. Peters.
421 Delery et N. Peters Caserne des Etats-Unis.
423 Hancock et Dauphine.
428 Avenue Louisiana et Tchoupitoulas.
427 Avenue Louisiana et Magasins.
428 Avenue Louisiana et Prytanée.
431 Avenue Louisiana et S. Remparts.
432 Baronne et Constantinople.
435 Amelia et avenue St. Charles.
436 Camp et Foucher.
437 Peniston et Colisée.
451 Aline et Laurel.
452 Austerlitz et Magasins.
453 Annonciation et Amelia.
461 Water et Peniston.
462 Constantinople et Tchoupitoulas.
463 Annonciation et avenue Napoléon.
471 Berlin et Magasins 7me precinct Station de Police.
472 Marengo et Prytanée.
473 Milan et Saratoga.
481 Freret et avenue Napoléon.
482 Pitt et avenue Napoléon, Pompe No 11.
491 Colisée et Jena.
492 Cadiz et Tchoupitoulas.
512 Magasins et Valence.
513 Carondelet et Valence.
514 Valence et Saratoga.
516 Upperline et Prytanée; Station de Chars.
517 Laurel et Lyon.
518 Soniat et Tchoupitoulas.
521 Soniat et Magasins.
523 St-Charles et Dufossat.
524 Avenue Peters et S. Remparts.
526 Avenue Peters et Prytanée.
527 Valmont et Chestnut.
531 Valmont et Laurel.
532 Tchoupitoulas et Octavie.
534 Laurel et avenue Nashville.
536 Magasins et Joseph.
541 Arabella et Perrier.
542 Avenue Nashville et St-Charles.
543 Avenue Palmer et Freret.
561 St-Charles et avenue Henry Clay.
562 Hurst et Calhoun.
563 State et Pitt.
571 State et Camp.
572 Avenue Henry Clay et Chestnut
612 Laurel et Avenue Henry Clay.
613 Tchoupitoulas et Webster.
614 Magasins et Walnut.
615 Broadway et St-Charles.
617 Broadway et Esther.
631 Cherokee et Ann.
632 Burdette et Macarty.
634 Cherokée et Hampson.
635 Short et St-Charles.
641 Burdette et Zimple.
642 Hampson et Dublin.
643 Avenue Carrollton et Burthe.
651 Burdette et Hickory.
652 Leonidas et Burthe.
653 Cambronne et Oak.
712 Dublin et Poplar.
713 Jeannette et Joliet
714 Eagle et Poplar.
715 M. V. R. R. et av. Carrollton

CHEVAUX ET MULETS

Les meilleurs pour les chevaux et mulets se trouvent ici, avec demande modérée et prix plus élevés.

Chevaux de selle et de voiture.....
Bons chevaux de trait.....
Chevaux communs.....
Mulets de ville.....
Mulets heavy.....
Mulets pour habitations à sucre.....

J. L. Onorato. **J. L. Onorato.** **J. L. Onorato.**

GUY LOWELL ET J. LEWIS STACKPOLE VS SOUTHERN FIBER CO.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, dans l'affaire intitulée Guy Lowell et J. Lewis Stackpole vs Southern Fiber Company, dossier No 84,514 ledit ordre daté et signé le 15 novembre 1906 et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, en et pour la paroisse d'Orléans, j'offrirai en vente à l'enchère publique MARDI, le 5 janvier 1909 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Nouvelle-Orléans, Les propriétés foncières comme suit:

La Manufacture en Usine et Bâtisses et le terrain sur lequel ils sont situés savoir: Une certaine étendue de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, située dans la paroisse Jefferson, sur la rive droite du fleuve Mississippi à environ quatre-milles et demi au dessus de la ville de la Nouvelle-Orléans, contenant trois et un demi acres de terre et mesurant approximativement quatre cent quatre-vingt dix neuf pieds sur la ligne du fleuve le plus près du fleuve, commençant à un point huit cent quatre-vingt cinq pieds de distance du chemin public de Barataria, et approximativement la même largeur sur la ligne du fond par une profondeur approximative de trois cent cinq pieds six pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, étant une portion de terre autrefois appartenant à Prosper Tremoulet et Bernard Villere, d'après un devis annexé à un acte passé pardevant Charles C. Esbrendsch, notaire pour la paroisse d'Orléans, le 20 septembre 1905. Et un droit de passage pour opérer un tramway et en tuyau jusqu'à la rive du fleuve pour pouvoir transporter du fret pour aller et venir devant et le côté est de la propriété de ladite Southern Fiber Company et passant à travers une manche le long de la ligne de la propriété maintenant tenue à bail par Louis H. Marrero à la "Barry Orleans Transportation Company", ainsi le droit de faire couler à travers les canaux à l'arrière à travers la propriété de Louis Herman Marrero tant que le canal sera maintenu dans un état qui ne doit pas gêner à la culture de la terre.

VENTE DE RECEVEUR DE L'USINE DE LA SOUTHERN FIBER CO.

Ensemble avec toutes les machines, pompes bouilloires, outils, chaudes, matériel, appareils, accessoires de tout genre et description de ladite manufacture y appartenant ou de quelque façon en dépendant, ensemble avec un droit de se servir des profits décrits et réservés en les lettres de patente des Etats Unis numéro 713,116, daté le 11 novembre 1902, conformément à et sujet aux conditions d'un contrat intitulé une "Licence et arrangement", fait entre la Fiber Board Company, la Southern Fiber Company et C. Tennant Lee, administrateur ou gardien, pour lui-même et associé à la ville de Boston, Etat du Massachusetts, le 22 septembre 1905, et tous les autres droits appartenant à ladite Southern Fiber Company comme il est contenu dans ladite Licence et arrangement, lesquels propriété et droit complètement décrits et démontrés dans les inventaires supplémentaires et originaux ici enregistrés et particulièrement comme il est démontré dans la pétition et ordre de cette ci-dessus mentionnée devant être vendue comme une masse complète et en gros.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance devant être payée en parties égales représentées par des billets de l'acquéreur payables en un et deux ans, après la date, faite à son propre ordre et par lui endossés, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication. L'acquéreur devant déposer dix pour cent du montant de son enchère entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication et devant assumer le paiement de toutes les taxes pour l'année 1908 et payer les frais de certificat ainsi que les frais du notaire Wm H. Reynolds, pour le passage de l'acte de vente, lequel doit contenir toutes les clauses nécessaires et usuelles de sécurité.

J. L. ONORATO.
Encanteur et agent de Propriétés Foncières.
Bureau 910 rue Gravier, Nlle-Orléans, Lse.
F. A. Loteng Jr, A. W. Cooper, avocats pour le recevoir.
5 déc—5 6 13 20 27—jan 3 5

Jas A. Brennan, et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE

Joli Cottage Simple "Home", 1717 avenue Lafayette, près des lignes de Chars, Ecoles, Eglises et Marchés.

Succession de Clara Dessang, épouse de Léon Lamothe.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 87,924—Division A.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 19 janvier 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 17 décembre 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Lafayette, les rues Port, Nord Derbigny et Nord Roman, désigné comme lot "A" sur un arpentage fait par C. Uncas Lewis, voyer, daté du 17 avril 1902, annexé à un acte de vente par E. H. Purcell à John M. Embuvine, daté du 16 juin 1902 passé pardevant H. L. Lozeau Jr, notaire d'après lequel voyer le dit lot mesurant trente trois (33') pieds et six (6") lignes de face à l'avenue Lafayette sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente (130') pieds, trois (3") pouces et quatre (4") lignes.

Les améliorations comprenant le cottage simple bien construit retiré de la banquette, contenant salon, grandes chambres, grande galerie sur le devant, cour sur le côté et chemin pour voiture avec grand hangar dans le fond et une chambre pour véhicules et animaux.

Conditions—Comptant, les taxes de 1908 devant être payées par l'acquéreur, 10 pour cent de dépôt au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 déc—19 23 27—jan 3 10 17 19

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un lot de meubles et effets mobiliers—Succession de Mme Patrick Keagne—No 86,634—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A—A l'encan—Contenant de la résidence 528 rue Olivier, Alger.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern encanteur—LUNDI, le 28 décembre 1908, à 11 heures a. m., sur les lieux No 528 rue Olivier, Alger, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour rendu et signé le 15 décembre 1908, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un lot de meubles et effets mobiliers, consistant en lit, lingerie de lit, armoires, chaises, lavabos, ustensiles de cuisine, etc.

Conditions—Comptant.

17 déc—17 20 28

Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE.

JEUDI, LE 14 JANVIER 1909,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi

Le Cottage Simple No 1127 rue Quartier.

CONFORMEMENT à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de Victorin Rose Pepin, No 87,295 du dossier daté le 7 décembre 1908, le vendrai à l'heure et au lieu ci-dessus mentionnés comme suit—

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 109, borné par les rues Quartier, St Claude, Rempart et Avenue Esplanade, mesurant en mesure française 22 pieds, 9 pouces de face à la rue Quartier sur une profondeur de 50 pieds sur la ligne qui le sépare sur le côté de la rue St-Claude de la propriété de Chemnos Villionet en substitute et 47 pieds 6 pouces sur la ligne qui le divise sur le côté de l'avenue Rempart de la propriété de Berthile Hombard ou ses ayants.

Les bâtisses sur ledit lot de terre sont désignées par le numéro municipal 1127 rue Quartier.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, et déposer 20 pour cent du prix d'achat chez

GEO. ST PAUL, Encanteur.
437 rue Carondelet.

13 déc—13 20 27—jan 3 10 14

AVIS AUX CREANCIERS.

James H. Martin versus King Lumber and Manufacturing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 85,897 — Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir), pour lesquelles le compte présenté par Christopher Behnefer, recevoir en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Carroll, Henderson & Carroll, Banques & Duchamp, avocats.

24 déc—24 28—jan 2

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide cottage double à vendre, mesure américaine, spéculation ou résidence.

Propriété de valeur convenable pour affaires commerciales, près du centre commercial.

No 1301 rue Tchoupitoulas, coin Thalie

Le cottage double, Nos 1303 et 1305 rue Tchoupitoulas, entre Thalie et Thérèse

Et le cottage double 1307 et 1309 rue Tchoupitoulas, entre Thalie et Thérèse.

Succession de Ellen Connelly.

No 87,482—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 14 janvier 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Courrejaigné le 8 décembre 1906 par l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Thalie (autrefois Benjamin), St-Thérèse, et St Thomas, dans l'ancien Faubourg Sablet, et désigné par le numéro un sur un plan fait le 15 janvier 1844 par L. H. Pilié, approuvé par Joseph Pilié, voyer de l'ancienne municipalité No 2 de cette ville, et déposé en l'étude de Octave de Armas, notaire en cette ville, dans le livre de plans No 2. Ledit lot est un lot d'encoignure formant un des angles desdites rues Thalie et Tchoupitoulas, et mesurant d'après ledit plan en mesure américaine 27 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 110 pieds de profondeur et façade à la rue Thalie entre lign